



Convocation commissariat a 150 km de chez moi.

Par **Glacia**, le **03/07/2010** à **03:39**

Bonjour,

Voilà, j'ai a priori reçu une lettre chez ma soeur (et pas chez moi ??) m'invitant à me rendre à un commissariat situé donc a 150 km de chez moi, dans la ville de ma soeur, alors que j'en ignore la raison.

J'ai téléphoné aujourd'hui, la personne s'occupant du dossier n'était pas là, je dois donc rappeler en début de semaine.

Ma question : n'étant pas véhiculé, cet entretien peut-il se faire par téléphone ?

Puis-je savoir les tenants et les aboutissants de cette affaire ?

Et surtout, peut-on déplacer le RDV pour que je puisse le faire dans ma ville ? Compte tenu du fait que je n'ai jamais habité dans cette ville, que je n'y es passé que 3 jours dans toute ma vie (en vacance chez ma soeur) et que je ne suis pas spécialement sorti, je m'interroge...

Merci d'une réponse rapide. Cordialement.

Par **chris_Idv**, le **05/07/2010** à **07:25**

Bonjour,

Contactez par téléphone la personne du commissariat qui vous a convoqué (lorsque cette personne sera disponible) et expliquez votre situation.

Cordialement,